



Saisissez ici un nom, un

- Veuillez sélectionner -

**KLETHO** SAGA SAS

Mis à jour le 28/08/

N° PERMIS :  
2100091TYPE DE PRODUIT :  
PPPSTATUT DU PRODUIT :  
Permis de commerce parallèle1ÈRE AUTORISATION :  
15/03/2010**AUTORISÉ****SECONDS NOMS COMMERCIAUX :**ALLER AUX  
USAGES

## Permis de Commerce parallèle : 2 Origine(s)

NOM PRODUIT ORIGINE	NUMÉRO AMM ORIGINE	PAYS ORIGINE
SELECT SUPER 120 EC	R-75/2013	Pologne
SELECT SUPER 120 EC	348/01.12.2005	Bulgarie

## Substances actives et formulation

### COMPOSITION (DE LA SPÉCIALITÉ) EN SUBSTANCE ACTIVE

#### Clethodim

Sous forme de : cléthodime : 120 g/L

### FORMULATION

Concentré émulsionnable

### FONCTIONS/ACTIVITÉS

Herbicide

### GAMME D'USAGE

Professionnel

## Spécialité similaire à

[CENTURION R](#)

## Conditions d'emploi générales

### Protection de l'opérateur

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe

• pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ;

- Protections respiratoires certifiées : demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN 14387) ;

• pendant l'application

Si application avec tracteur avec cabine

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;
- pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Protection du travailleur

- Porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35 %/65 % - grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant.

Délai de rentrée

- 6 heures.

Environnement milieu

- SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Conditions d'emploi du matériel utilisé

Des informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection pourront être mises à disposition de l'utilisateur :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles
- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).
- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Respect LMR

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Respect LMR

- Ne pas utiliser les sous-produits des cultures porte-graines en alimentation humaine ou animale.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Environnement faune

- SPe 3 : Pour protéger les arthropodes non cibles et les insectes, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages sur "betterave industrielle et fourragère" à une dose supérieure à 1 L/ha, et "betterave potagère" à une dose supérieure à 1 L/ha.

Environnement flore

- SPe 3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages sur "choux pommés", "carotte" à une dose supérieure à 1 L/ha, "betterave industrielle et fourragère" à une dose supérieure à 1 L/ha, et "betterave potagère" à une dose supérieure à 1 L/ha.

Environnement flore

- Spe3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages betteraves industrielles et fourragères jusqu'à la dose de 1 L/ha, "légumineuses potagères", "carotte" jusqu'à la dose de 1 L/ha, "haricots et pois non écosés frais", tabac, "légumineuses fourragères", "crucifères oléagineuses", "betteraves potagères" jusqu'à la dose de 1 L/ha, "graines protéagineuses", choux pommés, "pavot", "graminées fourragères" et cultures porte-graines.

Environnement milieu

- SPe 1 : Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur "crucifères oléagineuses d'hiver", "choux pommés", "carotte" à une dose supérieure à 1 L/ha, "betterave industrielle et fourragère" à une dose supérieure à 1 L/ha, et "betterave potagère" à une dose supérieure à 1 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cléthodime plus d'une année sur deux.

## Classement

---

**C1** : Danger par aspiration - Catégorie 1

**TCC2** : Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2

**C3** : Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique - Catégorie 3 : effets narcotique

**DA** : Mention d'avertissement : Danger

---

### PHRASE DE RISQUE

**H304** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

**H336** : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

**H411** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**EUH066** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

---

### PHRASE DE PRUDENCE

Pour les informations concernant les phrases de prudence se référer à l'étiquetage du produit.

---

**Le titulaire de l'autorisation est responsable de la conformité de la Fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus**

## Usages / Cultures

---

Culture de référence

Culture autorisée

**USAGES AUTORISÉS**00105001 **Arachide\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-	60 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

La sélectivité devra être testée avant application

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

24/04/2015

15055911 **Betterave industrielle et fourragère\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 33	60 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Efficacité montrée sur graminées annuelles. Une application par cycle cultural et par parcelle.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

15055911 **Betterave industrielle et fourragère\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	Min : 12 Max : 33	60 jour(s)	5 m	5 m	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Efficacité montrée sur graminées vivaces. Une application par cycle cultural et par parcelle. Suite à une utilisation sur betterave à une dose supérieure à 1 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

16175901 **Betterave potagère\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	Min : 12 Max : 33	60 jour(s)	5 m	5 m	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Efficacité montrée sur graminées vivaces. Une application par cycle cultural et par parcelle. Suite à une utilisation sur betterave à une dose supérieure à 1 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

16175901 **Betterave potagère\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 33	56 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Efficacité montrée sur graminées annuelles. Une application par cycle cultural et par parcelle.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

16205901 **Carotte\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2 L/ha	1	Min : 12 Max : 45	40 jour(s)	5 m	-	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Efficacité montrée sur graminées vivaces. Une application par cycle cultural et par parcelle. Suite à une utilisation sur carotte à une dose supérieure à 1 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

16205901 **Carotte\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 45	40 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Efficacité montrée sur graminées annuelles. Une application par cycle cultural et par parcelle.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

00517041 **Choux pommés\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 41	28 jour(s)	5 m	-	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur choux pommés. Efficacité montrée sur graminées annuelles. Suite à une utilisation sur choux pommés, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

## 15205901 Crucifères oléagineuses\*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 32		5 m	-	5 m

## INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

## CONDITIONS :

Suite à une utilisation sur crucifères oléagineuses d'hiver, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

## DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

15/03/2019

## 16855905 Graines protéagineuses\*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 39	60 jour(s)	5 m	-	5 m

## INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

## CONDITIONS :

Uniquement sur pois fourrager de printemps, pois protéagineux de printemps et féveroles de printemps.

## DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

15/03/2019

## 00516094 Haricots et pois non écosés frais\*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 19	30 jour(s)	5 m	-	5 m

## INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

## CONDITIONS :

-

## DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

15/03/2019

## 15455911 Légumineuses fourragères\*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 19	40 jour(s)	5 m	-	5 m

## INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

## CONDITIONS :

-

## DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :

15/03/2019

## 00517065 Légumineuses potagères (sèches)\*Désherbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 39	60 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur fèves sèches, haricots secs, pois secs et pois chiche.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

19395901 **Pavot\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 19 Max : 29	90 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

-

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

00610005 **Porte graine - Graminées fourragères et à gazons\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	-		5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur fétuque rouge et ovine. Stade d'application : à partir du stade BBCH 25 jusqu'au 1er octobre. Suite à une utilisation sur graminées fourragères et à gazons, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

10995900 **Porte graine\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 33		5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "betterave potagère" et "betterave industrielle et fourragère". Efficacité montrée sur graminées annuelles. Une application par cycle cultural et par parcelle.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

10995900 **Porte graine\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 33		5 m	-	5 m

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 54		5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "carotte". Efficacité montrée sur graminées annuelles. Une application par cycle cultural et par parcelle.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

10995900 **Porte graine\*Dés herbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 19		5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "légumineuses fourragères", "haricots écosés frais" et "haricots et pois non écosés frais".

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

10995900 **Porte graine\*Dés herbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 41		5 m	-	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "choux pommés". Efficacité montrée sur graminées annuelles. Suite à une utilisation sur choux pommés, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

10995900 **Porte graine\*Dés herbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2,5 L/ha	1	Min : 12 Max : 33		5 m	5 m	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "betterave potagère" et "betterave industrielle et fourragère". Efficacité montrée sur graminées vivaces. Une application par cycle cultural et par parcelle. Suite à une utilisation sur betterave à une dose supérieure à 1 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

10995900 **Porte graine\*Dés herbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
----------------------	-----------------------------	------------------------	-------------------------	------------------	--------------------	----------------

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 51		5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "artichaut". Efficacité montrée sur graminées annuelles. Suite à une utilisation sur artichaut, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

## 10995900 Porte graine\*Dés herbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
2 L/ha	1	Min : 12 Max : 54		5 m	-	20 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "carotte". Efficacité montrée sur graminées vivaces. Une application par cycle cultural et par parcelle. Suite à une utilisation sur betterave à une dose supérieure à 1 L/ha, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de la cléthodime l'année suivante.

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

## 10995900 Porte graine\*Dés herbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 39		5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

Uniquement sur "légumineuses potagères" et "pois écosés frais".

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

## 15855901 Tabac\*Dés herbage

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	STADE D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT ARTHROPODES	ZNT PLANTES
1 L/ha	1	Min : 12 Max : 19	60 jour(s)	5 m	-	5 m

**INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :**

-

**CONDITIONS :**

-

**DATE D'AUTORISATION DE L'USAGE :**

15/03/2019

## Usages / Cultures

Culture de référence	Culture autorisée
----------------------	-------------------



**USAGES RETIRÉS**00518001 **Haricots écosés frais\* Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	30 jour(s)

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

15/09/2019

DATE DE FIN D'UTILISATION :

15/09/2020

15505902 **Lin\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	70 jour(s)

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

15/09/2019

DATE DE FIN D'UTILISATION :

15/09/2020

16805901 **Oignon\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	56 jour(s)

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

07/10/2005

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

15/09/2019

DATE DE FIN D'UTILISATION :

15/09/2020

00517091 **Pois écosés frais\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

**15/09/2019**

DATE DE FIN D'UTILISATION :

**15/09/2020**15655901 **Pomme de terre\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	60 jour(s)

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

**15/09/2019**

DATE DE FIN D'UTILISATION :

**15/09/2020**15805901 **Soja\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	60 jour(s)

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

**15/09/2019**

DATE DE FIN D'UTILISATION :

**15/09/2020**16955901 **Tomate - Aubergine\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	1	30 jour(s)

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

**15/09/2019**

DATE DE FIN D'UTILISATION :

**15/09/2020**15905901 **Tournesol\*Désherbage**

DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATION	DÉLAIS AVANT RÉCOLTE
-	<b>1</b>	<b>100 jour(s)</b>

INTERVALLE MINIMUM ENTRE APPLICATIONS :

-

DATE DE RETRAIT DE L'USAGE :

15/03/2019

DATE DE FIN DE DISTRIBUTION :

**15/09/2019**

DATE DE FIN D'UTILISATION :

**15/09/2020**

Version produit v6.0